REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

D E C R E T

ANNEE 1965 : N° 287 /PC/MFAEP/.-

LE PRESIDENT DU CONSEIL - CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Constitution du 11 janvier 1964 ;

VU le Décret n° 33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 54/PC/SGG du 2 Mai 1964 fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 41/PC/SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;

Sur la proposition du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan ;

D E C R E T E

ARTICLE 1er.- M. Michel GNIMAGNON, précédemment Directeur Général des Finances, de retour de congé administratif, est nommé Conseiller Technique auprès du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, en remplacement de Monsieur Noël SANQUER -

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-

COTONOU, le 16 AOUT 1965.-

Justin AHOMADEGBE TOMETIN.-

Par le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan,

F. APLOGAN

AMPLIATIONS

PR	1
PC	11
MINISTERES	10
MFAEP	4
CF	1
DGF	2
INTERESSE	1
J.O.	1